



Irigny, le 20 juin 2020

**ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE CILAB-FFAB
du 26 septembre 2020**

FICHE DE CANDIDATURE

NOM :

Prénoms :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Tél. : Tél mobile :

Adresse e-mail :

Date de naissance : Lieu de naissance :

Département naissance : Nationalité :

Profession :

CID: N° licence 2019/2020 :

Club : N° Club : 519

Début de la pratique : DEJEPS : oui - non

BE : oui - non

Grade : BF : oui – non

Fonctions techniques : actuelles :

antérieures :

Fonctions administratives : actuelles :

antérieures :

au sein du CID : oui – non au sein du club : oui – non

Motivations : (vous pouvez utiliser une feuille libre à joindre à votre candidature)

.....
.....

TSVP



Je soussigné désire porter ma candidature pour assumer des responsabilités au sein du Comité Directeur du CILAB- FFAB dans la catégorie :

- MEDECIN : oui – non
- Membre du Comité Directeur : oui – non

Date limite de l'envoi des candidatures (cachet de la poste faisant foi) : le 25 août 2020

Veuillez envoyer votre courrier à l'adresse suivante :

CILAB – FFAB
21ter, avenue Joannes Gazagne
69540 IRIGNY

ou par mèl à :

actucilab@gmail.com

Date et signature :

.....
.....

Un accusé de réception vous sera adressé par courriel à réception de votre candidature.
Le responsable de la Commission de Surveillance des Opérations Électorales annoncera les candidatures recevables le jour du scrutin (art . 15 du RI)

NOTE IMPORTANTE :

Pour que la candidature soit recevable, le pratiquant ou la pratiquante devra avoir fait sa demande de licence 2020/2021 auprès de la **FFAB**, au plus tard la veille des élections.

Les dirigeants , enseignants et exploitants d'établissements bénévoles ou rémunérés feront l'objet d'un *contrôle automatisé de leur honorabilité*. Si vous ne souhaitez pas être contrôlé, vous devrez en avvertir la fédération et vous ne pourrez, dans ce cas, pas assurer des fonctions de dirigeant et/ou d'enseignant. Cette obligation a été portée sur les licences .